



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA REGION
NORD / PAS-DE-CALAIS

**Avis de recrutement d'un secrétaire administratif de classe normale
de l'intérieur et de l'outre-mer par la voie contractuelle
réservé aux travailleurs handicapés au titre de l'année 2015**

La préfecture de la région Nord/Pas-de-Calais organise le recrutement par la voie contractuelle d'un secrétaire administratif de classe normale de l'intérieur et de l'outre-mer **réservé aux travailleurs handicapés** au titre de l'année 2015.

Le poste à pourvoir se situe au sein du périmètre de la police nationale, dans les services de la zone de défense Nord. Il s'agit d'un poste de responsable des engagements juridiques au sein de la plate-forme d'exécution financière du secrétariat général pour l'administration du ministère de l'intérieur (SGAMI) Nord – Cité Administrative – BP 2012 – 59012 LILLE Cédex .

Conditions :

- Etre titulaire du baccalauréat, ou d'un titre ou diplôme classé au moins au niveau IV, ou d'une qualification reconnue comme équivalente à l'un de ces titres
- Etre de nationalité française ou ressortissant d'un Etat membre de la communauté européenne ou d'un autre état partie à l'accord sur l'espace économique européen
- Jouir de ses droits civiques
- Se trouver en position régulière au regard du code du service national
- Disposer d'un casier judiciaire compatible avec l'emploi postulé
- Remplir les conditions d'aptitude physique exigées pour l'exercice de la fonction
- Disposer d'une notification, **en cours de validité**, établie par la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH), ou éventuellement par l'ancienne commission technique d'orientation et de reclassement professionnel (COTOREP), reconnaissant la qualité de travailleur handicapé.
- Ne pas appartenir à un corps ou à un cadre d'emploi de l'une des trois fonctions publiques

Pièces à fournir :

- Une lettre de motivation
- Un curriculum vitae précisant l'état civil, le parcours d'études et le parcours professionnel détaillé du candidat, avec l'indication des employeurs, des fonctions assurées et des dates d'exercice
- Une photocopie du baccalauréat, ou d'un titre ou diplôme classé au moins au niveau IV, ou d'une qualification reconnue comme équivalente à l'un de ces titres,
- La notification COTOREP ou CDAPH en cours de validité reconnaissant la qualité de travailleur handicapé
- Une photocopie recto-verso d'une pièce d'identité en cours de validité
- Deux enveloppes timbrées au tarif en vigueur libellées aux nom et adresse du candidat
- Une attestation sur l'honneur manuscrite certifiant que le candidat n'appartient pas à un corps ou à un cadre d'emploi de l'une des trois fonctions publiques,
- Une fiche de confirmation de candidature **obligatoirement complétée et signée par le candidat.**

Les demandes d'inscription doivent être envoyées **par voie postale uniquement** à :

**Préfecture du Nord
DIFRHEM 6
Bureau des Ressources Humaines
Cellule Concours
12, rue Jean-Sans-Peur – CS 20003
59039 LILLE CEDEX**

**La clôture des inscriptions est fixée au mercredi 10 novembre 2015
(cachet de La Poste faisant foi).**

En cas de succès au recrutement, il sera en outre demandé aux lauréats un certificat médical rédigé par un médecin spécialiste agréé (liste disponible auprès de la préfecture du Nord), établissant la compatibilité du handicap avec le poste envisagé.

Ce recrutement se déroulera en deux phases :

- 1- Examen des dossiers de candidatures par une commission de sélection
- 2- Les candidats dont les dossiers auront été pré-sélectionnés en phase 1, seront conviés à un entretien d'une quinzaine de minutes avec la commission de sélection, qui se déroulera mi- octobre 2015.

Les candidats retenus seront recrutés en qualité d'agents contractuels de droit public et devront effectuer une année dans leur service d'affectation. A l'issue de cette période, ils auront vocation à être titularisés dans le corps des adjoints administratifs de l'intérieur et de l'outre-mer.

La prise de fonctions des lauréats est prévue pour le 15 décembre 2015.